

المملكة المغربية



المندوبية السامية للتخطيط

ⵜⴰⴳⴷⴰⵢⵜ ⵜⴰⴷⵓⵏⵏⵉⵜ | ⵙⴱⵓⵔⵉⵏ  
HAUT-COMMISSARIAT AU PLAN

**DIRECTION REGIONALE DE L'ORIENTAL**

**Note d'information  
relative à l'Indice des Prix à la Consommation (IPC)  
de la ville d'Oujda du mois d'avril 2024**

## Présentation

L'Indice des Prix à la Consommation mesure l'évolution relative des prix de vente au détail des produits de consommation courante de la population urbaine dans le temps et dans l'espace. Il sert essentiellement à :

- Mesurer le niveau général de l'inflation ;
- Suivre et analyser la conjoncture économique ;
- Déflater les agrégats macroéconomiques de la comptabilité nationale.

En application du décret n° 2.19.1083 publié au Bulletin officiel n° 6880 du 7 mai 2020 (13 Ramadan de l'année 1441), le Haut-Commissariat au Plan a publié le nouveau IPC (base 100: 2017) en mai 2020 en remplacement du précédent IPC (base 100 : 2006), et ce, après actualisation des éléments entrant dans la composition du panier de référence de cet indicateur et des coefficients de pondération sur la base des résultats de l'enquête sur la consommation et les dépenses des ménages réalisée en 2014. Le nouveau panier de référence se compose de 546 articles et 1391 variétés (au lieu de 478 articles et 1067 variétés pour le panier de l'indice précédent).

Les prix des produits sont relevés auprès d'un échantillon de points de vente au détail par le biais d'une enquête permanente dans 18 villes représentant toutes les régions du Royaume à savoir : Casablanca, Rabat, Tanger, Marrakech, Oujda, Fès, Agadir, Meknès, Bni Mellal, Kenitra, Tétouan, Errachidia, Safi, Laayoune, Guelmim, Settat, Dakhla et Al Hoceima.

## ❖ Au niveau national

⇒ Hausse de 0,6% de l'indice des prix à la consommation, résultant de la hausse de 0,9% de l'indice des produits alimentaires et de 0,2% de l'indice des produits non alimentaires.

⇒ L'indicateur d'inflation sous-jacente en hausse de 0,2% sur un mois et de 2,2% sur une année.

L'indice des prix à la consommation a connu, au cours du mois d'avril 2024, une hausse de 0,6% par rapport au mois précédent. Cette variation est le résultat de la hausse de 0,9% de l'indice des produits alimentaires et de 0,2% de l'indice des produits non alimentaires.

Les hausses des prix des produits alimentaires observées entre mars et avril 2024 concernent principalement les «Fruits» avec 5,3%, les «Légumes» avec 5,0%, les «Poissons et fruits de mer» avec 2,1%, les «Eaux minérales, boissons rafraichissantes, jus de fruits et de légumes» avec 0,6% et les «Viandes» avec 0,2%. En revanche, les prix ont diminué de 1,8% pour le «Lait, fromage et œufs», de 0,5% pour les «Huiles et graisses» et de 0,3% pour le «Café, thé et cacao». Pour les produits non alimentaires, la hausse a concerné principalement les prix des «Carburants» avec 1,4%.

Les hausses les plus importantes de l'IPC ont été enregistrées à Al-hoceima avec 1,8%, à Agadir avec 1,0%, à Oujda avec 0,9%, à Tétouan et Guelmim avec 0,8%, à

Fès, Kénitra et Tanger avec 0,7%, à Settat et Errachidia avec 0,6%, à Casablanca et Rabat avec 0,5%, à Meknès avec 0,3% et à Marrakech et Safi avec 0,2%. En revanche, des baisses ont été enregistrées à Laâyoune avec 0,6% et à Dakhla avec 0,3%.

Comparé au même mois de l'année précédente, l'indice des prix à la consommation a enregistré une hausse de 0,2% au cours du mois d'avril 2024 conséquence de la hausse de l'indice des produits non alimentaires de 1,3% et de la baisse de celui des produits alimentaires de 1,3%. Pour les produits non alimentaires, les variations vont d'une baisse de 1,2% pour la «Santé» à une hausse de 2,9% pour les «Restaurants et hôtels».

Dans ces conditions, l'indicateur d'inflation sous-jacente, qui exclut les produits à prix volatiles et les produits à tarifs publics, aurait connu au cours du mois d'avril 2024 une hausse de 0,2% par rapport au mois de mars 2024 et de 2,2% par rapport au mois d'avril 2023.

### **Indice des prix à la consommation au niveau national (Base 100 : 2017) Evolution par division de produits**

Divisions de produits	Indices mensuels						Indices des quatre premiers mois		
	Mars 2024	Avril 2024	Var.%	Avril 2023	Avril 2024	Var.%	2023	2024	Var.%
<b>Produits alimentaires</b>	<b>129,0</b>	<b>130,2</b>	<b>0,9</b>	<b>131,9</b>	<b>130,2</b>	<b>-1,3</b>	<b>127,4</b>	<b>128,5</b>	<b>0,9</b>
01 - Produits alimentaires et boissons non alcoolisées	128,5	129,8	1,0	131,7	129,8	-1,4	127,1	128,0	0,7
02 - Boissons alcoolisées et tabac	139,9	139,9	0,0	136,7	139,9	2,3	136,7	139,9	2,3
<b>Produits non alimentaires</b>	<b>111,0</b>	<b>111,2</b>	<b>0,2</b>	<b>109,8</b>	<b>111,2</b>	<b>1,3</b>	<b>109,9</b>	<b>111,0</b>	<b>1,0</b>
03 - Articles d'habillements et chaussures	115,7	116,1	0,3	113,9	116,1	1,9	112,8	115,6	2,5
04 - Logements, eau, électricité et autres combustibles	105,2	105,3	0,1	104,4	105,3	0,9	104,3	105,2	0,9
05 - Meubles, articles de ménages et entretien courant du foyer	112,1	112,2	0,1	110,7	112,2	1,4	110,5	112,1	1,4
06 - Santé	101,0	101,1	0,1	102,3	101,1	-1,2	102,2	101,0	-1,2
07 - Transport	120,4	121,2	0,7	118,0	121,2	2,7	119,5	120,6	0,9
08 - Communication	104,1	104,1	0,0	104,3	104,1	-0,2	104,3	104,1	-0,2
09 - Loisirs et culture	105,6	105,8	0,2	106,1	105,8	-0,3	106,0	105,5	-0,5
10 - Enseignement	119,1	119,1	0,0	116,7	119,1	2,1	116,7	119,1	2,1
11 - Restaurants et hôtels	115,6	115,6	0,0	112,3	115,6	2,9	111,7	115,7	3,6
12 - Biens et services divers	114,4	114,8	0,3	112,4	114,8	2,1	111,9	114,2	2,1
<b>Ensemble</b>	<b>118,0</b>	<b>118,7</b>	<b>0,6</b>	<b>118,5</b>	<b>118,7</b>	<b>0,2</b>	<b>116,8</b>	<b>117,9</b>	<b>0,9</b>

Source : Haut-Commissariat au Plan

## ❖ Au niveau de la ville d'Oujda

### 1. Evolution mensuelle de l'IPC

L'indice des prix à la consommation a connu, au cours du mois d'avril 2024, une hausse de 0,9% par rapport au mois précédent. Cette variation est le résultat de la hausse de 1,6% de l'indice des prix des produits alimentaires et de 0,3% de l'indice des prix des produits non alimentaires.

Les hausses des prix des produits alimentaires observées entre mars et avril 2024 concernent principalement les «Fruits» avec 8,4%, les «Légumes» avec 7,1%, les «Poissons et Fruits de mer» avec 2,2%, les «Viandes» avec 1,7% et les «Eaux minérales, boissons rafraichissantes, jus de fruits et de légumes» avec 0,3%. En revanche, les prix ont diminué de 2,8% pour les «Huiles et graisses» et de 1,3% pour le «Lait, fromage et œufs».

Pour les produits non alimentaires, les prix des «Carburants » ont augmenté de 2,3%.

### 2. Evolution annuelle de l'IPC

Comparé au même mois de l'année précédente, l'indice des prix à la consommation a enregistré une baisse de 0,8% au cours du mois d'avril 2024 conséquence de la baisse de l'indice des prix des produits alimentaires de 2,4% et de la hausse de l'indice des prix des produits non alimentaires de 0,5%.

La baisse des prix des produits alimentaires est due à la régression de l'indice des prix des «Produits alimentaires et boissons non alcoolisées» de 2,6% et à la hausse de 2,2% de l'indice des prix des «boissons alcoolisées et tabac». Pour les produits non alimentaires, les variations vont d'une baisse de 2,7% pour les «Restaurants et hôtels» à une hausse de 3,0% pour les «Articles d'habillement et chaussures».

Quant à l'indice des prix à la consommation des quatre premiers mois de l'année 2024, il a connu une quasi-stagnation (+0,1%) par rapport à la même période de l'année précédente due à la baisse de l'indice des prix des produits alimentaires de 0,2% et à la hausse de l'indice des prix des produits non alimentaires de 0,3%.

**Indice des Prix à la Consommation de la ville d'Oujda (Base 100 :2017)**  
**Evolution par division de produits**

Divisions de produits	Indices mensuels						Indices des quatre premiers mois		
	Mars 2024	Avril 2024	Var.%	Avril 2023	Avril 2024	Var.%	2023	2024	Var.%
<b>Produits alimentaires</b>	<b>131,8</b>	<b>133,9</b>	<b>1,6</b>	<b>137,1</b>	<b>133,9</b>	<b>-2,4</b>	<b>131,4</b>	<b>131,2</b>	<b>-0,2</b>
01 - Produits alimentaires et boissons non alcoolisées	131,4	133,6	1,7	137,1	133,6	-2,6	131,2	130,8	-0,3
02 - Boissons alcoolisées et tabac	140,2	140,2	0,0	137,2	140,2	2,2	137,2	140,2	2,2
<b>Produits non alimentaires</b>	<b>107,8</b>	<b>108,1</b>	<b>0,3</b>	<b>107,6</b>	<b>108,1</b>	<b>0,5</b>	<b>107,6</b>	<b>107,9</b>	<b>0,3</b>
03 - Articles d'habillement et chaussures	110,1	112,5	2,2	109,2	112,5	3,0	105,4	110,7	5,0
04 - Logements, eau, électricité et autres combustibles	102,7	102,7	0,0	101,1	102,7	1,6	101,1	102,7	1,6
05 - Meubles, articles de ménages et entretien courant du foyer	109,9	109,9	0,0	109,6	109,9	0,3	109,8	109,9	0,1
06 - Santé	96,4	96,4	0,0	98,6	96,4	-2,2	98,6	96,4	-2,3
07 - Transport	118,2	119,2	0,8	117,9	119,2	1,1	119,1	118,5	-0,5
08 - Communication	104,7	104,7	0,0	104,6	104,7	0,1	104,6	104,7	0,1
09 - Loisirs et culture	108,5	108,5	0,0	108,3	108,5	0,2	108,4	108,5	0,1
10 - Enseignement	123,3	123,3	0,0	123,3	123,3	0,0	123,3	123,3	0,0
11 - Restaurants et hôtels	110,3	110,3	0,0	113,4	110,3	-2,7	112,6	110,6	-1,7
12 - Biens et services divers	107,1	107,1	0,0	106,9	107,1	0,2	106,9	107,1	0,2
<b>Ensemble</b>	<b>117,4</b>	<b>118,5</b>	<b>0,9</b>	<b>119,5</b>	<b>118,5</b>	<b>-0,8</b>	<b>117,2</b>	<b>117,3</b>	<b>0,1</b>

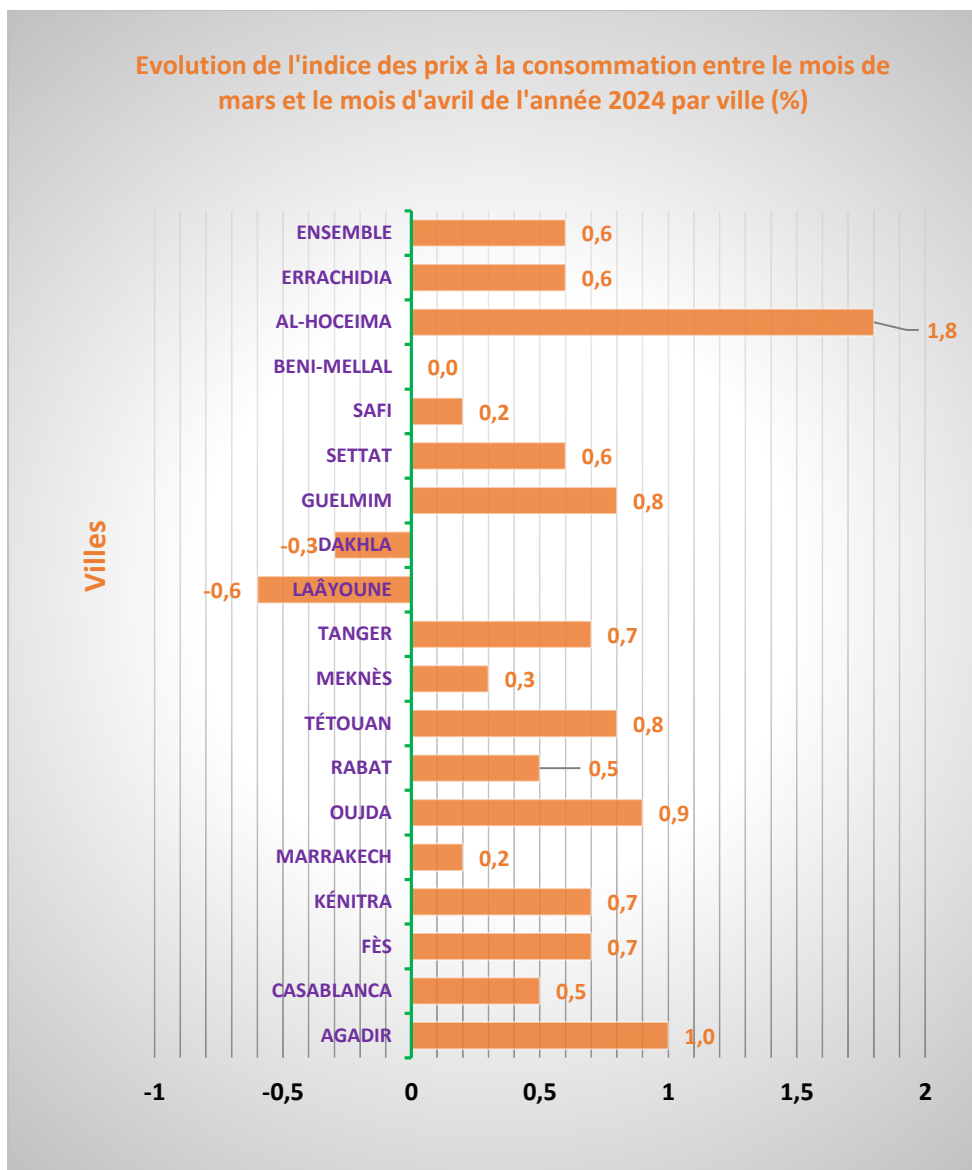
Source : Haut-Commissariat au Plan

Evolution de l'indice des prix à la consommation entre le mois de mars et le mois d'avril de l'année 2024 par ville

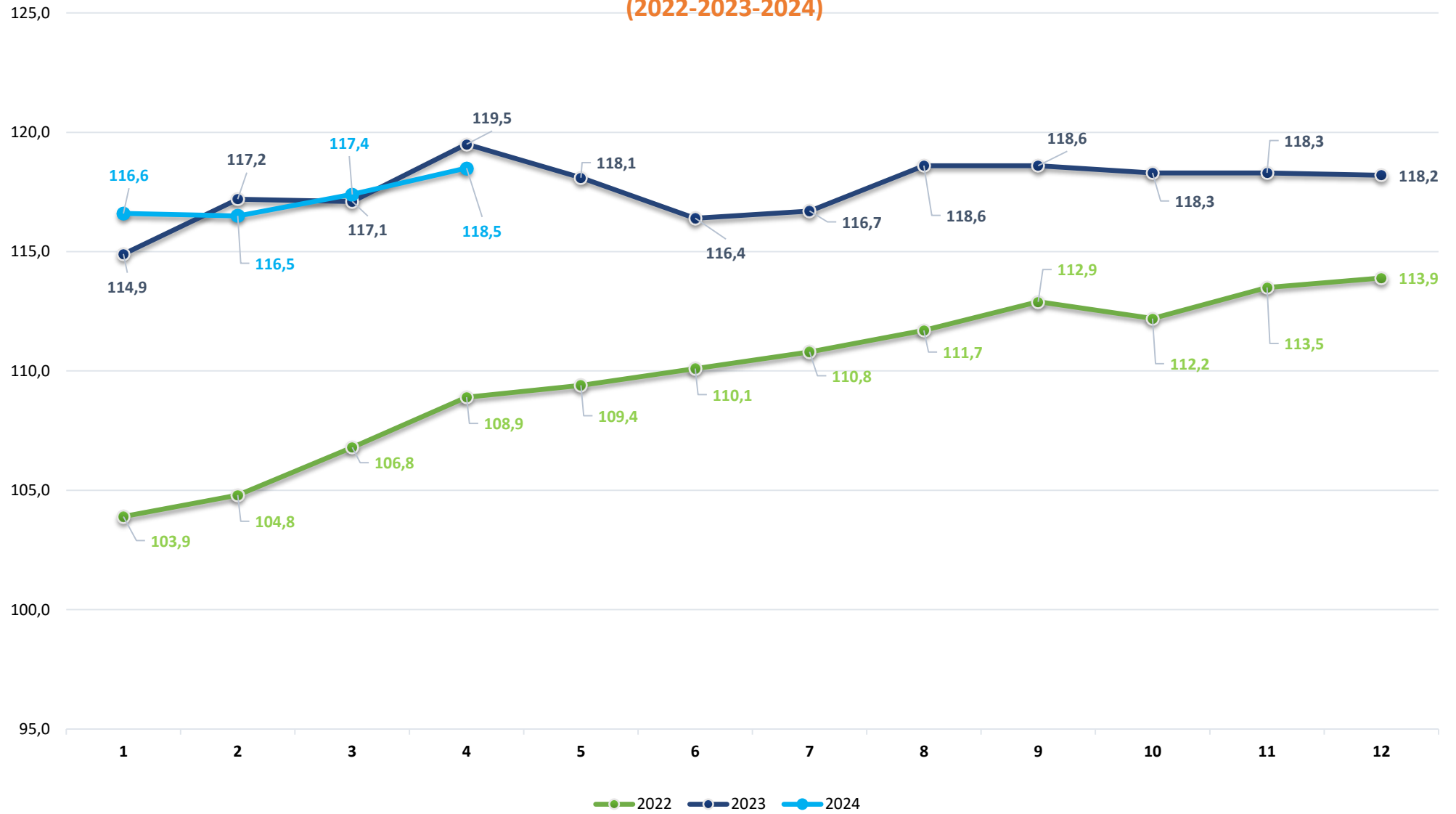
Villes	Indices mensuels		
	Mars 2024	Avril 2024	Var. %
Agadir	116,4	117,6	1,0
Casablanca	116,8	117,4	0,5
Fès	120,1	120,9	0,7
Kénitra	118,8	119,6	0,7
Marrakech	120,2	120,5	0,2
Oujda	117,4	118,5	0,9
Rabat	116,4	117,0	0,5
Tétouan	118,3	119,2	0,8
Meknès	116,6	116,9	0,3
Tanger	118,0	118,8	0,7
Laâyoune	121,1	120,4	-0,6
Dakhla	118,1	117,8	-0,3
Guelmim	119,4	120,3	0,8
Settat	116,0	116,7	0,6
Safi	124,4	124,6	0,2
Beni-Mellal	122,0	122,0	0,0
Al-hoceima	123,1	125,3	1,8
Errachidia	119,7	120,4	0,6
<b>Ensemble</b>	<b>118,0</b>	<b>118,7</b>	<b>0,6</b>

Source : Haut-Commissariat au Plan

Evolution de l'indice des prix à la consommation entre le mois de mars et le mois d'avril de l'année 2024 par ville (%)



### Evolution mensuelle de l'indice des prix à la consommation de la ville d'Oujda (2022-2023-2024)





**DIRECTION REGIONALE DE L'ORIENTAL**

25, Boulevard Mohammed Derfoufi B.P : 408 Oujda 60000

Tél : 0536680430 – Fax : 0536684934

**[www.hcp.ma/region-oriental](http://www.hcp.ma/region-oriental)**